

N°507

du 19
JUN
2012



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.7 Journée de
l'enfant africain

**Comment
défendre
les enfants
handicapés ?**

P.3 Droits de l'homme / Manifestations du Collectif «Sauvons le Togo»

Les personnes interpellées sont bien traitées, selon la CNDH

P.6 FOOTBALL /CAN 2013

**Ça passe
pour les
Eperviers**



Dr Tchatchaa Tchangai, Président par intérim de la CNDH

P.4 Panier de la ménagère à Lomé

**Les produits alimentaires
font grimper les prix
de 1,0% en mai**

P.3 Facilitation du commerce sur le corridor Abidjan-Lagos

**La livraison du tronçon
Aného-Sanvee Condji
repoussée à la fin d'année**

P.4 D'après son directeur général partant

**Le dynamisme de Ecobank
renforcé par un total bilan
de 8 600 milliards Cfa en 2011**

Lampe torche Double sim FM Radio 12.000F +1 kit offert

☒ Tarif vers les numéros complices à 50 f/min⁽¹⁾

☒ Tape *107*numéro# pour ajouter tes 5 numéros complices !

Le kit à 500 f

no limit

moovsurprises

**Les offres de la semaine
du 9 au 15 juin 2012**



(1) Tarif valable pour les appels entre 22h00 et 00h00 uniquement

groupe etisalat

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Droits de l'homme / Manifestations du Collectif «Sauvons le Togo»

Les personnes interpellées sont bien traitées, selon la CNDH

Sylvestre D.

Le texte est posté sur le site internet de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH). Elle a rendu visite, le 14 juin 2012, aux personnes interpellées. Ces personnes gardées à la Gendarmerie, à la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ), puis à la Sûreté Nationale (DCPJ) se portent apparemment très bien et n'auraient subi aucun mauvais traitement, lit-on d'entrée.

« A la Gendarmerie Nationale, la délégation de la CNDH a rencontré le Capitaine Akakpo qui a fait savoir qu'une vingtaine de personnes sont gardées à leur niveau. « On a une vingtaine de personnes qui sont interpellées et gardées chez nous ici. Je sais que la DCPJ a aussi interpellé des gens, mais je ne connais pas le nombre. Ils sont traités humainement. (...) On a soigné certains et le Colonel a fait libérer un certain nombre de personnes... Vous pouvez les voir », a déclaré le Capitaine Akakpo. La délégation de la CNDH a pu rencontrer ces personnes interpellées qui ont reconnu n'avoir fait l'objet d'aucun mauvais traitement. « Nous ne sommes pas maltraités ici. Plutôt, on nous a prodigué des conseils utiles », ont déclaré les détenus. Avant de quitter les lieux, la Commission a laissé une somme de vingt cinq mille (25.000) francs pour la restauration des personnes interpellées.

A la DCPJ, la délégation de la



Dr Tchatchaa Tchangai, Président par intérim, et Me Sylvain Attoh-Mensah, Président de la Sous-commission Protection des droits de l'homme

CNDH a rencontré le premier responsable, le Commissaire Pissang. Il a déclaré avoir dans ses geôles dix neuf (19) personnes dont quatre (04) transférées à la Sûreté Nationale. La CNDH a pu les rencontrer. Elles ont déclaré être bien traitées. Une somme de vingt mille (20.000F) a été laissée par la Commission pour leur restauration.

A la Sûreté Nationale, Dr Tchatchaa Tchangai, a rencontré le Directeur Général de la Police Nationale, le Col Mompion Matéyendou. Celui-ci lui a fait le point sur la situation générale qui a prévalu lors des manifestations du Collectif «Sauvons le Togo». Il a aussi déploré les blessés enregistrés aussi bien du côté des forces de l'ordre que du côté des manifestants. Aucune personne n'était plus gardée à la Sûreté Nationale, si l'on en croit le Directeur Général de la Police Nationale, qui a déclaré les avoir fait libérer.

Rappelons que le Collectif «Sauvons le Togo» a été lancé le 4 avril 2012 à Lomé. Il regroupe neuf organisations de la société civile, six partis politiques de l'opposition et un mouvement politique. Dans un document de 70 pages rendu public en mai 2012 et intitulé «plateforme citoyenne pour un Togo démocratique», ce Collectif propose la mise en place d'une «feuille de route consensuelle, devant être mise en œuvre, afin de mener à bien les réformes et organiser des élections transparentes, équitables, en vue de l'encrage de l'Etat de droit». Les manifestations récentes du Collectif sont relatives à la mise en œuvre effective des recommandations du Rapport de la CNDH sur la torture, au retrait immédiat et sans condition des lois adoptées par l'Assemblée Nationale relativement au Code électoral et au découpage électoral, ainsi qu'au retour à la Constitution de 1992 et à la réintégration à

l'Assemblée nationale des neuf (09) députés irrégulièrement révoqués de leur mandat parlementaire.

A signaler que la délégation était composée du Président par intérim, Dr Tchatchaa Tchangai, de Me Sylvain Attoh-Mensah, Président de la Sous-commission Protection des droits de l'homme, et de M. Pie Kudzo, Chef de la Division Protection chargée des Requêtes. L'objectif était de s'enquérir des conditions de vie et de détention des personnes interpellées.

Lors de son conseil des ministres du 15 juin dernier, le Gouvernement a révélé que «tous les manifestants interpellés étaient surpris en flagrant délit de racket des passants ou de vandalisme». En termes de bilan, 21 policiers blessés, 13 gendarmes dont l'un risqué de perdre un œil, 31 civils, 37 interpellations de manifestants par la police dont 6 mineurs relâchés, 22 interpellations par la gendarmerie, le siège d'un parti politique cassé. Parallèlement, pour le Collectif, au moins 119 personnes ont été blessées dont 56 cas graves. Les trois responsables interpellés samedi – Me Zeus Ajavon (coordonnateur), Me Raphaël Kpandé-Adzaré et Me Gil-Benoît Afangbéddji – ont été relâchés dimanche en fin d'après-midi. Les autres personnes interpellées sont toujours gardées à vue. En attendant de passer en jugement demain mercredi ou en attendant la suite de la procédure. C'est selon.

VERBATIM Par Eric J.

Retour à la case départ ?

Sommes-nous en train de retourner aux années 90? De souvenirs de citoyen togolais, l'on se rappelle du 05 octobre 1990 qui a marqué le début physique de la lutte pour la démocratisation de notre pays. Le vent de l'Est a soufflé chez nous avec son armada de revendications, de contestations et de ratées. Il faut le souligner, il y a eu des ratées chez nous, et dont les conséquences ont été les violences, les règlements de compte, les exils, les tueries, les assassinats, etc. En face d'une opposition qui n'arrivait pas à s'entendre sur le minimum pour mener une lutte «intelligente» mais pourtant regroupée au sein d'une coordination, il y avait un régime qui, profitant de l'intransigeance des uns, du radicalisme des autres et des chasses à l'homme, avait durci le ton pour se repositionner.

Vingt ans après, nous revivons le même scénario, ou presque. Sauf qu'aujourd'hui, les choses bougent énormément, peut être pas au rythme souhaité. Toujours est-il que la démocratie togolaise a désormais de longues racines. J'en voudrai pour preuves les libertés d'expression, de presse, de réunion et autres. Même sur le plan politique, il y a une évolution palpable surtout avec l'installation d'un dialogue entre majorité et opposition, l'autorisation de manifestations politiques en semaine, les débats politiques sur les chaînes de télévision et radios, etc.

Aujourd'hui, Il existe plus d'opportunités de dialoguer sur tous les sujets liés à la vie de la Nation. Même si l'on ne se fait pas confiance, l'on peut obtenir néanmoins des approches de solution. Ce climat favorable devrait permettre d'atténuer la tension socio-politique. Mais à quoi faisons-nous face ?

Le refus de dialogue de certains pour des raisons politiciennes fait monter quotidiennement la tension d'un cran. Lorsque l'on n'est pas d'accord sur un sujet, on fait appel à la rue sachant pertinemment que les débrayages ne pourront être évités. Le fait est qu'on est incapable de cadrer les manifestations de rue que ce soit au niveau des organisateurs qui n'arrivent pas à contenir les foules au sein desquelles se retrouvent des badauds prêts au pillage, à la casse et à la destruction des édifices publics et privés. De même, au niveau des forces de l'ordre dont les réactions sont souvent très énergiques.

Ceci engendrant cela, tout porte à croire que la lutte politique nous fait revenir à la case départ. Et c'est dommage pour la démocratie que nous souhaitons implanter sur la terre de nos aïeux.

Facilitation du commerce sur le corridor Abidjan-Lagos

La livraison du tronçon Aného-Sanvee Condji repoussée à la fin d'année

Prévus pour être achevés à compter du mois d'août prochain – au bout de 18 mois –, les travaux de réhabilitation et de modernisation du tronçon Aného-Sanvee Condji-Frontière du Bénin – à 50 km à l'est de Lomé – pourraient de se proroger jusqu'en décembre. La Banque mondiale, le bras financier de ce projet, ne peut qu'accéder à cette demande de l'entreprise chargée d'exécuter les travaux. Entre autres raisons invoquées, samedi à une kyrielle de journalistes en déplacement sur les lieux, les contretemps occasionnés par la saison des pluies et, surtout, l'élargissement du vieux pont de la ville d'Aného qui fait appel à des précautions géométriques.

En gros, l'état d'avancement global des travaux est officiellement de 42,67%, avec une durée consommée de 90,65%. Il va falloir à l'entreprise adjudicataire le groupement SGT-M-SFT-COGEB de mettre les bouchées doubles. D'ici à décembre, Hervé Assah, le représentant résident de la Banque mondiale qui a drainé la troupe des journalistes à Aného, compte retourner sur les lieux. On estime surplace qu'à la fin juin, les pluies auront épuisé leurs effets sur les travaux et, qu'avec les fines pluies de juillet, les travaux pourront sérieusement reprendre.



Le nouveau magasin décor pour la douane en construction

Il s'agira, pour la route qui quitte la station Total de la ville jusqu'à la frontière du Bénin, sur 4,055 kilomètres linéaires, et sur 2,3 kilomètres de voie urbaine, de stabiliser le sol à l'aide de sable silteux améliorés au ciment à 4%, avant de passer à la couche de base en graves bitumineux 0/20 de 10 cm d'épaisseur. Et de passer la couche de roulement en béton bitumineux 0/14 de 6 cm. De l'avis du directeur général des Travaux publics, il s'agit là d'une voie qui pourra surpasser celles de la capitale en qualité. Elle sera en 2X7 mètres, munie de trottoirs et de caniveaux pour le drainage des eaux pluviales. Les mêmes caractéristiques seront observées sur la voie urbaine, du Carrefour

Messan Condji à l'entrée du pont en 2X3,5 mètres. La moyenne de 30% d'état d'avancement pour les routes sera vite rattrapée, assure-t-on.

En revanche, la première section du tronçon, soit 1,52 kilomètres de l'entrée de la ville à la station Total, se contentera momentanément d'un reprofilage. En attendant de trouver le financement complémentaire. Prévu pour les mêmes dimensions et les mêmes caractéristiques techniques que les autres sections, cette partie du projet s'est heurtée à l'opposition des riverains de voir leurs habitations affectées par la voie. Avant de comprendre plus tard, et de leur accord au moment où le projet avait été déjà revu et bouclé.

Le plus délicat reste à coup sûr l'élargissement du seul pont reliant les deux côtés de la ville d'Aného dit pont d'Adjido. Le choix a été délibérément fait de conserver l'architecture historique du vieux pont cinquantenaire et qui répond bien à l'histoire de cette ville, ce qui impose plus d'ingéniosité et de précision en raison de l'absence de piliers pour soutenir l'ouvrage. Pour cela, ce dernier est prévu en encorbellement successif en béton précontraint de 48 tonnes d'une longueur de 106 mètres. La fondation est faite de semelles et de 24 pieux forés de 1 200 millimètres de diamètre, enfoncés à 28 mètres de profondeur. Deux contrepoids de 15 mètres de long sont installés en béton sur les deux rives. Ils devront soutenir le tablier du pont, constitué de 27 voussoirs préfabriqués à poser d'ici la fin juillet. Les travaux ont suffisamment avancé et l'ont estimé en 71,48% le taux moyen de son état d'avancement.

Pour le reste, les travaux sur ce tronçon du corridor Abidjan-Lagos sont presque à terme. Le projet a également prévu un parking de 20.100 m² réservé aux véhicules gros porteurs en transit dans la zone. L'espace – situé à hauteur du péage à l'entrée de la ville d'Aného – pourra contenir entre 150 et 200 poids lourds en stationnement. Il est



L'un des nouveaux logements offerts aux personnes déplacées

réalisé à 99%, en dehors des signalisations, de l'éclairage ou de la clôture à mettre. Ainsi que le mode de sa gestion. Pour la fluidité de la circulation sur le tronçon, particulièrement au niveau de la frontière, une gare routière de 3 400 m² a été construite juste avant qui pourra contenir 45 véhicules taxis. Reste à compléter les 99% du taux d'avancement par des toilettes et un hangar pour passagers. Quelque peu en face, toujours pour la fluidité de la circulation, une plateforme commerciale de 12 mètres sur 80 est en construction. Elle sera clôturée, dotée de deux latrines et d'un bureau pour la gestion dans le but de caser les commerçants ambulants en un lieu hors de l'axe.

En allant du pont à la frontière,

des propriétés ont été affectées par la construction de la 2X2 voies sur une largeur de 21,34 mètres. Un total de 35 expropriés, appartenant à 10 familles, est logé depuis novembre dernier dans 10 logements nouvellement construits sur un espace non loin de la frontière. Si l'on ajoute les installations commerciales, ou les logements partiellement affectés, l'on devra dénombrer en tout 378 personnes affectées par le projet, chacune d'elles indemnisée à la taille des avaries qui lui sont créées. Le tronçon s'achève enfin, à la frontière de Sanvee Condji, par un site de sensibilisation et de prévention du VIH Sida.

(suite à la page 4)

Panier de la ménagère à Lomé

Les produits alimentaires font grimper les prix de 1,0% en mai

Jean Afolabi

En mai 2012, le niveau général des prix à la consommation a connu une hausse de 1,0% contre une hausse de 0,8% le mois précédent. L'augmentation de 3,7% des prix des produits de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» explique principalement la hausse du niveau général des prix au cours du mois de mai 2012, indique la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale. La progression observée au niveau de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» est essentiellement due aux postes «Légumes frais en fruits ou racine», «Céréales non transformées» et «Légumes secs et oléagineux», qui ont connu respectivement une hausse de 27,3%, 2,1% et 11,7%. Dans le même temps, les postes : «Poissons et autres produits séchés ou fumés», «Autres fruits frais», «Poissons frais» et «Autres produits frais de mer ou de fleuve» ont enregistré respectivement une baisse de 1,8% ; 8,6% ; 4,4% et 9,5%.

Par ailleurs, les fonctions de consommation «Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles» et «Communication» ont enregistré respectivement une baisse de 1,2% et 3,7% en liaison avec le repli observé au niveau des postes «Combustibles solides et autres» et «Communication téléphonique» (certains opérateurs de la téléphonie mobile ont revu à la baisse leur tarification au cours du mois de mai 2012).

Les produits qui ont eu une forte contribution à la hausse de l'indice sont : «Tomate» (+100,6%); «Laitue» (+124,2%); «Piment rouge frais» (+11,5%); «Maïs séchés en grains crus, vendu au grand bol» (+2,1%), «Riz importé brisé vendu au petit bol» (+5,1%) et «Haricot blanc» (+12,7). Dans le même temps, les produits suivant ont connu une baisse : «Charbon de bois» (-9,2%); «Appel heure creuse Togocel» (-38,1%); «Gombo frais» (-16,0%); «Appel heure normale Togocel» (-31,1%); «Chinchard (Akpala) fumé» (-3,0%); «Sardinelles fumées» (-4,7%); «Hareng (Manvi) fumé» (-6,1%); «Chinchard frais» (-2,9%) et «Crabe frais» (-10,3%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu un repli de 0,2% contre une légère hausse de 0,03% le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors "produits frais"), a connu une hausse de 0,4% contre une hausse de 0,1% au mois d'avril 2012.

L'analyse suivant l'état des produits révèle qu'en dehors de l'inflation sous-jacente, la hausse du niveau général des prix, est à attribuer principalement à la



progression de 4,4% des prix des produits frais. Suivant la durabilité, la progression est due à l'augmentation de 2,7% des prix des biens non durables. S'agissant des secteurs, la hausse du niveau général des prix provient de l'augmentation de 3,3% et 1,1% des prix des produits des secteurs primaire et secondaire respectivement. Pour ce qui est de la provenance, cette hausse est liée à la progression de 1,2% des prix des produits locaux.

Le niveau des prix du mois de mai 2012, comparé à celui du mois de février 2012 (évolution trimestrielle) a connu une hausse de 1,5%, en liaison avec

l'augmentation des prix des produits de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» qui a enregistré une variation de 5,9%. Par rapport à mai 2011 (glissement annuel), le niveau général des prix a enregistré une augmentation de 3,3%, due essentiellement à la hausse des prix des produits des fonctions de consommation «Transports» (+6,4%) et «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+5,4%). Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois s'est établi à 2,8% en mai 2012 contre 3,0% en avril 2012.

D'après son directeur général partant

Le dynamisme de Ecobank renforcé par un total bilan de 8 600 milliards Cfa en 2011

À la fin de l'année 2011, Ecobank Transnational Incorporated (ETI) est devenu un groupe bancaire solide, diversifié et dynamique, fort d'un total de bilan égal à 17,2 milliards de dollars (environ 8 600 milliards de francs Cfa) et d'un effectif de 23 355 personnes. C'est l'aveu même de Arnold Ekpé, le directeur général du groupe en partance à l'assemblée générale des actionnaires vendredi à Lomé, pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Le produit net bancaire a augmenté de 33% au cours du même exercice, pour s'établir à 1,2 milliard de dollars, une progression qui repose sur une croissance de 23% des produits d'intérêts nets et une hausse de 44% des produits hors intérêts, indique M. Ekpé dans un rapport.

L'Assemblée générale de Lomé a approuvé l'affectation du résultat du groupe qui s'élève à 72,4 millions de dollars (36,200 milliards de francs), ainsi que le paiement de dividende 0,4 cents par action aux actionnaires. Il porte sur 55,6 millions de dollars, sur un total de bénéfice distribuable de 61,5 millions de dollars. Sur le résultat net, 10,9 millions de dollars ont été constitués en réserve spéciale. D'autre part, le coefficient d'exploitation s'améliore, à 69,6% contre 69,9%



Arnold Ekpé, Directeur général de ETI

l'année précédente. Les provisions pour créances douteuses diminuent nettement, atteignant 85,7 millions de dollars contre 101 millions de dollars en 2010. Le résultat avant impôt s'établit à 277 millions de dollars, en hausse de 64% par rapport à 2010.

La baisse des taux d'intérêt et la pression concurrentielle ont entraîné en 2010 une érosion des marges nettes d'intérêts à 6,1% contre 6,9% en 2010. Des signes encourageants d'amélioration des marges sont néanmoins apparus vers la fin de l'exercice, poussant la direction générale à «développer les produits des honoraires, qui représentent désormais 51,2% des revenus

contre 47,2% en 2010».

Les actions de mobilisation des dépôts ont continué de porter leurs fruits en 2011 et les dépôts de la clientèle ont augmenté de 52%, atteignant 12,1 milliards de dollars. Les prêts à la clientèle augmentent de 40%, à 7,4 milliards de dollars, «alors que nous avons maintenu une politique de prêt prudente», affirme Arnold Ekpé. Les créances en souffrance ont diminué, passant de 15,2% en 2010 à 5,5%. Pour la capitalisation du groupe, 190 millions de dollars de capitaux propres supplémentaires ont été levés, et 1,2 milliard de dollars de financement par endettement sécurisé.

Facilitation du commerce sur le corridor Abidjan-Lagos

La livraison du tronçon Aného-Sanvee Condji repoussée à la fin d'année

(suite de la page 3)

En mars 2010, le Conseil d'administration de la Banque mondiale approuvait un montant total de 228 millions de dollars, environ 128 milliards de francs Cfa, pour soutenir la mise en œuvre de la première phase du Programme de Facilitation du Commerce et du Transport le long du Corridor Abidjan-Lagos (PFCTAL) dont la Nationale n°2 fait partie. L'objectif visé est de remettre en état l'axe principal de transport qui s'étend le long de la côte ouest africaine et qui relie Abidjan à Lagos, sur 998,9 km, de même que les postes de douane et d'immigration et les systèmes de transport tout au long de ce corridor. Le projet est attendu pour améliorer la circulation des personnes et des biens, et faciliter les échanges commerciaux.

Cette première phase du programme inclut seulement le Bénin, le Ghana et le Togo. Il s'agit pour les deux premiers pays d'un crédit respectivement de 42,075 milliards de francs et de 67,320 milliards de francs. Tandis que le Togo bénéficie d'un don de l'Association internationale de développement (IDA), le pays étant sorti fraîchement d'une crise et dispensé de prêts de la Banque mondiale sur la période 2008-2010. Les autorités disposaient ainsi d'au moins trois mois pour fournir les

éléments d'atténuation de l'impact environnemental et accéder au financement. Il a fallu également

conduire des études notamment sur le recasement des personnes affectées par la réalisation future du

projet, d'après des sources proches du dossier. Et enfin, boucler en août l'avis d'appel d'offres ouvert, avec

des exigences très rigides, pour l'attribution de ce marché.

• A propos du tronçon Port-Avépozo

Tchédé-Issa Kanfitine, DG des TP : «vaille que vaille...le calvaire sera terminé»

Déjà des études en cours, avant la recherche du financement pour Avépozo-Aného. Cette bonne nouvelle est révélée à l'arrêt du giratoire d'Avépozo par le Directeur général des Travaux publics, Tchédé-Issa Kanfitine. Après quoi, un projet de modernisation devra être conçu en bonne et due forme par le Gouvernement togolais pour la recherche du financement. Il s'agira d'élargir cette dernière portion de l'axe communautaire Aflao-Aného-Frontière Bénin pour en faire aussi deux chaussées unidirectionnelles. Les spécificités à définir ne seront pas trop loin de ce qui se fait actuellement entre Rond point Port-Avépozo. Au moment venu, les représentants résidents au Togo de la Banque mondiale, Hervé Assah, et de la BAD, Serges N'Guessan, n'y trouveront aucun inconvénient à plaider pour le pays de Faure Gnassingbé. Mais avant, il ne faut pas se lasser de contenir l'impatience des usagers et riverains à voir les travaux s'achever dans

les délais initiaux. «Le chantier marche normalement. Nous ne voulons pas avoir un mauvais travail, c'est pour cela qu'il faut toujours suivre, pas à pas, les entreprises. On serait inquiet si les travaux s'étaient arrêtés; ce n'est pas le cas. Nous comprenons l'impatience des gens, mais il faut ajouter que la route Port-Avépozo comporte deux grands ponts à reconstruire. Vaille que vaille, avant la fin de l'année, le calvaire sera terminé», soutient le Directeur général des Travaux publics.

Au ministère des Travaux publics, le suivi est permanent. Le dernier, datant de la fin mai 2012, a été relayé par L'UNION dans son numéro 504. Entre cette descente sur le terrain et celle conjointement menée avec la BAD et la Banque mondiale, le 16 juin dernier, la Société nationale chinoise des travaux de ponts et chaussées (SNCTPC) a aussi bougé. Au finish, 79,4% d'avancement des travaux sur l'ensemble du projet, contre

78%. Les terrassements sont à 70%, l'assainissement à 100%, les chaussées à 89,4%, les trottoirs à 90%, les murs de soutènement à 6%, l'éclairage public à 52%, les travaux connexes à 94,3% et les ponts à 60%. Quinze jours auparavant, les ouvrages d'art (ponts) étaient à 42%. Les deux ponts à la hauteur du Port et de Cimtogo doivent aujourd'hui occuper plus de la moitié des 200 manœuvres et ingénieurs – dont 190 Togolais, également formés sur place – employés par la SNCTPC. Vu la technicité et la rigueur à observer. Le démontage tardif des convoyeurs de MM Mining et de Wacem ont retardé les travaux du second pont. Les signalisations routières, elles, sont à 0%, puisqu'il faut attendre la fin de tous les travaux. Reste aussi à réaliser les travaux confortatifs de pavage autour du marché de Baguida, le pavage des trottoirs, les protections des talus.

En rappel, la réhabilitation et le

bitumage des 10,3 km, en deux chaussées unidirectionnelles à double voie de 3,5 m, ont démarré le 1^{er} octobre 2010. A cela s'ajoute la construction de caniveaux latéraux, de 6 exutoires en buses de 450-600 m chacun, de 3 ponts et des murs de soutènement dans la zone portuaire, de 4 giratoires. Et la réhabilitation du marché de Baguida et de l'Ecole primaire publique d'Avépozo (en 6 classes et cabines de latrine, plus la clôture et le forage d'eau potable). Ils sont financés par la BAD à 98,4% et l'Etat togolais à 1,6%. En tout, plus de 14,104 milliards de francs Cfa hors taxes sont allés à la SNCTPC, et 450,950 millions de francs Cfa hors taxes au maître d'œuvre (groupement ACE/ALPHA CONSULT). A Avépozo, après le bâtiment scolaire qui a remplacé les claies, l'école demande des enseignants supplémentaires et une cantine scolaire pour donner à manger aux 498 élèves enregistrés en cette année scolaire finissante.

REPUBLIQUE DU TOGO

Travail – Liberté – Patrie

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE
L'ALPHABÉTISATION

AGETUR - TOGO

AGENCE D'EXECUTION DES TRAVAUX URBAINS DU TOGO

PROJET EDUCATION ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL AU TOGO (PERI)

COMPOSANTE1 : ACCES ET RETENSION

VOLET: INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENT

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE NEUF
(39) SALLES DE CLASSES AU TOGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 003/PERI/AGETUR TOGO/2012

Lomé, le 12 juin 2012

1. Le présent Avis d'appel d'offres national suit l'Avis Général de Passation de Marchés du projet paru dans « **Développement Business** » N°45232452 du 10 août 2009.

2. La République Togolaise a obtenu une subvention de la Banque Mondiale par les fonds catalytiques de l'Initiative de Mise en Œuvre Accélérée de l'Education Pour Tous (IMOAEPT), pour le financement partiel du coût de la construction de trente neuf (39) salles de classes plus bureaux du Projet Education et Renforcement Institutionnel (PERI) » et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer les paiements autorisés au titre des marchés d'exécution des travaux, objet du présent appel d'offres national.

3. L'Agence d'Exécution des Travaux Urbains du Togo (AGETUR- TOGO) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée, en vue de la réalisation des travaux répartis en cinq (5) lots,

Les caractéristiques principales pour chaque site sont: un bâtiment à trois (3) classes plus bureaux et un bloc sanitaire (une latrine de 3 cabines pour les filles et une latrine de 3 cabines Pour les garçons),

Les Chantiers sont répartis suivant le tableau ci-après :

N° LOT	Nom de l'école	DRE	Inspection
1	EPP Kélégougan/ A	LOME GOLFE	IEPP LOME AEROPORT
	EPP Anfamé Nord II		IEPP LOME PORT
	EPP Cebevito/AB		IEPP LOME UNIVERSITE
2	EPP Agoè-élevagnon	LOME GOLFE	IEPP LOME AGOENYIVE
	EPP Avenou/B	LOME GOLFE	IEPP LOME OUEST
	EPP Awatame		IEPP LOME OUEST
3	EPP Kpalimé Lomnava/B	PLATEAUX	IEPP KLOTO EST
	EPP Agbonou Koeroma/B		IEPP AGOU NORD
	EPP FUSESE/B		IEPP AFAGNAN
4	EPP Hahotoe-C	MARITIME	IEPP VO SUD
	EPP Agbanou		IEPP LACS OUEST
	EPP Kpangalam Ataworo	CENTRALE	IEPP TCHAOUDJO NORD
5	EPP Tomdé-Marché	KARA	IEPP KOZAH

Le délai d'exécution de chacun des cinq (5) lots est de cinq (5) mois.

Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un (1) ou plusieurs lots. Les marchés seront attribués par lot ou par groupe de lots suivant la combinaison la plus économique pour le Maître d'Ouvrage en prenant en compte tout rabais éventuel que pourrait proposer le soumissionnaire en cas d'attribution de plusieurs lots.

4. L'appel d'offres national se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national (AON) spécifiées dans la publication de la Banque «Directives de passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA», et est ouvert à tous les soumissionnaire des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

5. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements à la Direction Technique de l'AGETUR – TOGO à Lomé, au 1337 boulevard Jean PAUL II Lomé- Tél : (+228) 2226 14 46 / 22 26 46 84 – FAX : (+228) 22 26 6 53 et examiner le dossier d'appel d'offres international à la même adresse à partir du **mercredi 13 juin 2012** aux heures ouvrables TU.

6. Les soumissions doivent être accompagnées des pièces administratives suivantes, datant de moins de trois mois à la date de remise des offres (pour les soumissionnaires nationaux);

- i- Attestation originale de la Direction Générale des Impôts (quitus fiscal)
- ii- Attestation originale ou copie certifiée conforme de paiement des cotisations sociales de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)
- iii. - Attestation originale ou copie certifiée conforme de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITIS) ;
- iv. Attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois;
- v. Carte d'opérateur économique en cours de validité.

7. Les spécifications de qualification comprennent:

- ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des deux (2) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt de soumission des offres, confirmé par tous les renseignements relatifs aux

litiges ou aux procès complètement réglés en défaveur du soumissionnaire. Un litige ou un procès complètement réglé est un litige ou un procès qui a été résolu conformément au Mécanisme de règlement des litiges du marché correspondant et pour lequel tous les recours à la disposition du candidat ont été épuisés ;

- avoir réalisé une moyenne de chiffres d'affaires en toutes taxes comprise (TTC) des trois (3) dernière années supérieure ou égale à 0,8 fois le montant de son offre en toutes taxes comprise (TTC) dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) ;

- avoir participé à titre d'entrepreneur ou de sous-traitant dans au moins deux (2) marchés de construction de bâtiment au cours des cinq (5) dernières années qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminé, pour l'essentiel.

- la justification de facilités de crédit bancaire ou d'avoir liquide couvrant un montant minimum de dix millions (10 000 000) de Francs CFA pour chaque lot;

- la mise à disposition du chantier des équipements et du personnel essentiels pour l'exécution des travaux.

La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationales ne s'appliquera pas.

8. Le Dossier d'appel d'offres national complet en français peut être acheté et retiré par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessus, contre paiement d'un montant non remboursable de Cinquante Mille (50 000) Francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces à l'adresse ci-dessus, contre remise d'un reçu, ou par virement sur le compte intitulé «AGETUR Fonctionnement N°701 012 140033 56 02» ouvert à ECOBANK Lomé. Le Dossier d'appel d'offres, à l'exception des plans, pourra être également transmis par courriel (e-mail),

9. Les soumissions devront être accompagnées du reçu d'achat du Dossier d'Appel d'Offres National délivré par l'AGETUR-TOGO et déposées à la salle de conférence de l'AGETUR TOGO à Lomé, le vendredi 13 juillet 2012 à 09 heures TU au plus tard. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement ce même jour, le vendredi 13 juillet 2012 à partir de 09 Heures 15 mn TU, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

10. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission dont le montant (en francs CFA) par lot est fixé dans le tableaux ci-après.

N° LOT	NOM DE L'ECOLE	GARANTIE DE SOUMISSION (F CFA)
1	EPP Kélégougan/A	3.000.000
	EPP Anfamé Nord II	
	EPP Cebevito/AB	
	EPP Agoè-élevagnon	
2	EPP Agoè-élevagnon	3.000.000
	EPP Avenou/B	
	EPP Awatame	
3	EPP Kpalimé Lomnava/B	3.000.000
	EPP Agbonou Koeroma/B	
4	EPP FUSESE/B	3.000.000
	EPP Hahotoe-C	
	EPP Agbonou	
5	EPP Kpangalam Ataworo	3.000.000
	EPP Tomdé-Marché	

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une durée de cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

11. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'AGETUR-TOGO,
1337, boulevard Jean Paul II
Tél : (228) 22 26 14 46 / 22 26 46 84
Fax : (228) 22 26 46 53
Email : ageturtogo@yahoo.fr
LOME – TOGO

La Direction Générale

FOOTBALL /CAN 2013

Ça passe pour les Eperviers

Les Eperviers du Togo ont assuré le minimum devant leur public, en match comptant pour les préliminaires retour de la Coupe d'Afrique des Nations, Afrique du Sud, en battant le Kenya 1-0 dimanche au stade de Kégué.

G. V./Afriscoop

Sans Adebayor (qui continue de boudier la sélection nationale), Alaïxys Romao (empêtré dans des affaires judiciaires) et Razak Boukari (au chevet de son épouse qui doit accoucher), les Eperviers du Togo ont montré fière allure annonçant une nouvelle ère pour le football togolais.

Mais, comme depuis deux matches, l'édifice qu'est en train de construire le coach Didier Six a montré encore des carences offensives, face à des adversaires kenyans qui étaient surtout venus jouer le match nul.

Prince Segbefia, Kalen Damessi et Serges Gakpé ont démontré qu'ils constituent dorénavant les joueurs clés du coaching de Didier Six. Ces trois joueurs se sont montrés les plus dangereux, mais ils ne trouveront jamais le chemin des filets, en dépit des nombreux dribbles vifs de Kalen et de Segbefia et les coups francs directs en force de Komlan Amewou.

En seconde mi-temps, les Harambee Stars se font plus menaçants en sortant de leur torpeur offensive. Sans réellement se montrer dangereux, ils allumeront toutefois des mèches à l'endroit du goal togolais.



lais Atsu Mawugbé. Des actions orchestrées par Patrick Ouyango, comme celle de la 55ème minute.

Quatre minutes plus tard, une combinaison marche enfin dans le camp togolais: Serges Gakpé réceptionne un centre en cloche; il frappe la balle comme elle vient. Le Togo ouvre le score (1-0, 59').

Obligés de rétablir la parité, les

Kenyens se ruent sur la défense des locaux, alors que les joueurs de Didier Six tentent à plusieurs reprises de tuer le match en vain. Ce manège durera jusqu'au coup de sifflet final qui a fait déferler des longues scènes de joie sur la pelouse de Kégué.

Les Eperviers attendront sereinement leur adversaire après tirage au

sort, dans le cadre des confrontations directes devant opposer les 14 équipes issues de ces préliminaires et les 16 participants à la dernière Can.

De ces combats en aller et retour, seront issues quinze sélections qui s'ajouteront à l'Afrique du Sud, hôte de la compétition l'an prochain.

Football/Didier Six: "Il fallait un but et on l'a marqué"

Le sélectionneur des Eperviers du Togo, Didier Six a indiqué, dimanche, à l'issue du match Togo vs Kenya, comptant pour les préliminaires retour de la Coupe d'Afrique des Nations, Afrique du Sud 2013 être satisfait par la prestation de ses joueurs qui ont battu le Kenya (1-0).

"Certains ne sont pas venus, mais on a bien joué. Je suis content de mes joueurs, car ils ont bien joué et on a gagné. Il fallait un but et on l'a marqué. C'est l'important", s'est réjoui Didier Six à la conférence de presse d'après match.

L'unique but de la partie a été inscrit à la 59e minute par Serge Gakpé, sur une frappe terrible des 25 mètres.

"Nous avons toujours un problème de finition, mais quelque chose a été fait. C'est vrai qu'on a toujours peur lorsqu'on joue bien et on ne marque pas. C'est ce qui nous est arrivé lorsqu'on a joué contre la Libye et la République Démocratique du Congo (RDC). Je pense cette fois-ci que sur le plan offensif, ça a marché", a, en outre, ajouté Didier Six.

Au match aller, le Kenya avait battu le Togo (2-1). Les Eperviers du Togo sont donc qualifiés pour le tour final des éliminatoires de la CAN-2013.

Championnat D1/Dyto reprend son fauteuil

Dyto de Lomé a repris la tête du championnat national en battant samedi à Lomé Tchadoujo AC 1-0. Les Militaires (34 pts) qui mettaient fin à une série de trois matches sans victoire retrouvent leur siège à la faveur de match nul réalisé par Unisport à Badou devant Okiti 0-0.

Agaza, de son côté, enchaîne une seconde victoire depuis la reprise en dominant à Gbossimé Abou Ossé 3-1. Les Scorpions comptent désormais 26 pts avec un match en moins contre Maranatha.

Autres résultats. L'AS Togo Port bat Sara Sport 2-0; Kotoko et Gomido font match nul 0-0; Koroki s'incline à domicile devant Asko 0-2; le match Semassi vs Maranatha est reporté.

En Deuxième Division, si les jeux étaient faits avant l'ultime journée dans le groupe B entre Agouwa, Gbikinti et Odalou, dans le groupe A, le troisième billet n'a été décerné que lors de la dernière journée. Et sur le terrain, c'est la SNPT qui, en battant Tigre Noir Zéphyr semble avoir réalisé la bonne moisson avec 25 pts. Mais tout cela reste à confirmer.

CULTURE

Littérature

Les écrivains et la question de l'écriture en langue nationale

Quelle est la place de la littérature dans les langues nationales? Les écrivains togolais doivent-ils écrire dans les langues nationales? Que faire de nos langues nationales et comment créer leur développement? Voici quelques questionnements que suscitent le thème «*Les écrivains et la question de l'écriture en langue nationale*» lors de la mensuelle rencontre de l'association Plumes Fraîches le 15 juin dernier à l'Espace culturel Filbleu, sis à Adidogomé. Cette association rassemble de jeunes auteurs togolais, édités ou non, qui se réunissent autour des sujets brûlants de l'actualité littéraire et théâtrale togolaises. Elle est dirigée par le dramaturge Jean Kantchébé.

Le mode opératoire de ces rencontres sans frais est d'une simplicité déconcertante. Il est seulement demandé à une personnalité du monde des lettres, parfois membre de l'association, de venir donner une conférence sur un thème de son choix ayant rapport, bien entendu, avec le destin des lettres et du théâtre au Togo. De ces échanges, parfois vifs, souvent très constructifs, naissent des idées pour faire avancer le sort des lettres au Togo. Il s'agit de petits pas dans l'histoire des lettres au Togo qui valent tout leur pesant d'or.

Le 15 juin dernier, l'écrivain et universitaire Kangni Alem, l'invité de cette rencontre, est revenu sur un sujet d'un grand intérêt mais rébarbatif, assez ennuyeux pour les écrivains francophones: «*Les écrivains et la question de l'écriture*

en langue nationale».

A cette question une pluralité de réponse et de multiples attitudes qui aboutissent à une certaine vacuité. Ecrire étant d'abord une question de maîtrise de la langue, demander à des écrivains francophones de faire des livres dans des langues nationales qu'ils ne maîtrisent pas n'a tout simplement pas de sens. Et quand on écrit déjà dans une langue nationale, il va falloir avoir en perspective tous les éléments pratiques de la chaîne du livre pour cet écrit ne soit tout simplement pas vain. Beaucoup de jeunes auteurs présents d'ailleurs à la rencontre, à l'occurrence Basile Ywanke, Jean Kantchébé, Kokou Dzifa Galley, ont fait part de l'impossibilité de la tâche. Ecrire est déjà trop difficile, le faire dans une langue, fût la sienne propre mais qu'on ne maîtrise, cela relève de la torture morale.

Le sujet n'est pas nouveau. Certains écrivains se sont essayés à écrire dans les langues nationales, sans succès cependant. Si la sénégalaise Ken Bugul s'interdit d'écrire en wolof, ce n'est pas le cas de Boubacar Boris Diop. Dieu seul sait le destin réservé à cette démarche. Alain Mabanckou a d'ailleurs raillé le sujet.

Kangni Alem refuse de faire ce débat et préfère recadrer son sujet. Pour le conseiller culturel du chef de l'Etat, la question doit être plutôt celle-ci: *comment créer une tradition littéraire dans nos langues nationales*? Grosso modo, il n'y a pas une littérature ewé, mina, kabyè, tem, moba, etc... ou en tout cas, si

elle existe, elle est orale et ses frontières se réduisent juste à la littérature orale si tant est qu'on peut considérer, sans hygiène de mot, cette dernière comme faisant partie du domaine de définition du mot «Littérature». Nos «mauvais contes» africains, souvent anonymes, ne peuvent réellement être considérés comme faisant partie du domaine littéraire.

Enseigner les langues nationales à la maternelle

Pour l'auteur d'*Esclaves*, pour créer une tradition littéraire dans nos langues nationales, il faut commencer par traduire les classiques. Shakespeare, par exemple. Entre autres anecdotes, il part de l'exemple de sa mère qui vient de commencer à lire la bible en ewé après avoir suivi des cours d'alphabétisation. Cette dernière qui ne peut lire les romans de l'écrivain parce qu'écrits en français demande à son fils pourquoi on ne les traduit pas en ewé.

Or, il y a au moins 5 voir 6 millions de locuteurs Ewés, situés à cheval sur une zone englobant le Ghana, le Togo et le Bénin, dont des centaines de milliers de lecteurs de la bible. Imaginer Hamlet en ewé ou kabyè? Imaginer le coup de pouce qu'on pourrait donner au théâtre togolais moribond en en jouant Hamlet dans une de nos langues nationales?

Comme de coutume, le conseiller duc chef de l'Etat est allé puiser dans les expériences des pays anglophones d'Afrique, à l'instar de la Tanzanie, du Ghana, de l'Afrique



Kangni Alem, écrivain togolais

du Sud ou du Nigéria, pays dans lesquels il y a une forte tradition littéraire en langues nationales, œuvre des missionnaires chrétiens anglais et allemands. Il a donné en exemple les travaux du Prix Nobel Wole Soyinka au Nigeria, celui très remarquable de Julius Nyerere en Tanzanie. L'ex-président tanzanien ayant été traducteur lui-même de Shakespeare en Swahili, amenant les écrivains tanzaniens à écrire d'abord dans leur langue avant d'être traduits en anglais.

De nombreux romans sud-africains sont d'abord écrits dans les langues nationales avant leur traduction en anglais ou français. Le premier roman d'un auteur sud-africain, le fameux Chaka de..., a été traduit du Sotho en anglais. En ce sens, Kangni Alem invite l'association Plumes Fraîches à réfléchir sur le sujet.

Pour l'enseignant et écrivain Gnim

Atakpama, créer une tradition littéraire dans les langues nationales, revient à concevoir un une tradition à la base en traduisant les BD dans les langues nationales. Une option qui passe nécessairement par l'enseignement des langues nationales à partir de la maternelle. Il a donné en ce sens, la traduction d'une de ces œuvres en kabyè. Des enfants sachant lire et écrire dès la base dans leurs langues nationales peuvent constituer demain cette génération d'auteurs.

Reste tout de même la question éminemment politique de l'enseignement des langues nationales à l'école. Pour Kangni Alem, si dans les années 1970, il y eut un ministre et des experts de l'éducation qui ont posé ce problème et démarré cette politique qui a connu une mauvaise fortune, il ne faut pas désespérer que demain un haut fonctionnaire hors du commun remette encore le sujet sur le tapis, mûrement réfléchi cette fois.

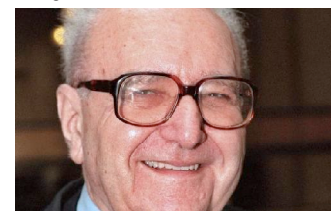
Donc acte.

Nécrologie

Roger Garaudy est mort

L'écrivain et brillant intellectuel Roger Garaudy est mort le 13 juin dernier à son domicile. Un peu oublié du monde ces dernières années, à cause de son révisionnisme sur la shoah, Roger Garaudy aura paru tout au long de sa vie comme un intellectuel aussi brillant qu'instable psychologiquement, allant du communisme à sa conversion à l'islam-il faut pouvoir le faire-, en passant par protestantisme, le catholicisme et le négationnisme du génocide des juifs. Cette ineptie aussi, il faut pouvoir le faire! Il aura cru à toutes les religions, à toutes les illusions de la modernité. Du fréquentable titulaire de la Croix de guerre 1939-1945 et de la Médaille de la déportation et de l'internement pour faits de résistance, il était devenu un vieillard sénile antisémite infrequentable. Sauf pour le régime iranien.

Mais il a une vie brillante tout de même. Il a écrit plusieurs essais dont



De l'anathème au dialogue dans lequel il s'élève contre tout athéisme rigide et veut ouvrir entre chrétiens et communistes de nouvelles perspectives de dialogue. Après sa désillusion du stalinisme, il écrit *Peut-on être communiste en 1968?* et *Pour un modèle français du socialisme* ce qui lui vaut d'être exclu du parti communiste. Promesses de l'islam se confond avec sa conversion à l'islam. Et sa déchéance intellectuelle avec le livre *Les mythes fondateurs de la politique israélienne*, un ouvrage antisioniste et antisémite dans lequel il établit le négationnisme du génocide hitlérien.

Le marché de la piraterie

Entre convoitise et déception

Les commerçants importent des produits de grandes marques contrefaits et souvent de mauvaise qualité. Peu chers, ils sont à la portée de tous... mais durent peu.

Etonam Sossou

« Dans mon lot d'ordinateurs, ceux de la marque Toshiba originale vendus 400.000 côtoient ceux d'une version similaire à 100.000 », reconnaît avec aplomb Gérard Dimdo, un fournisseur de produits de bureautique importés d'Asie. La contrefaçon est devenue lucrative. Mais ces produits piratés, importés d'Orient ou d'Asie, sont de mauvaise qualité. « Pendant l'essai, soixante de la centaine de téléviseurs plasmas se sont court-circuités », se désole le

patron d'un des magasins du quartier populaire de Dékon lors d'une déposition faite contre son fournisseur au parquet du Tribunal de grande instance de Lomé.

Solder pour éviter le contrôle

Ces importateurs, surnommés « chinois », « indiens » ou « italiens » selon l'origine de la marchandise qu'ils ramènent, ne se préoccupent pas de la qualité : seule compte la quantité qu'ils pourront écouler au moindre coût, pour faire plus de bénéfice. Afin d'attirer la clientèle, et

pour justifier les prix bas, ils inscrivent en gros le mot « soldes » à l'entrée de leurs établissements. Dans ces boutiques, on brade le plus vite possible pour passer entre les mailles du contrôle des agents de l'État. L'imagination est débridée : à partir d'articles originaux rares et chers, tels des souliers en cuir de marque italienne coûtant 150.000, des variantes en simili-cuir, de forme similaire mais différente, ne cessent de voir le jour pour 10.000.

Othniel Gamé, propriétaire du magasin Oth Mode, explique que son



concepteur apporte quelques modifications au produit original. Ce qui évite de payer les droits d'auteur exigés à l'usine. Les consommateurs se sentent souvent lésés quand ils achètent les produits piratés : ils doivent vite racheter un produit similaire.... « Je continue à utiliser mon groupe électrogène Yamaha première qualité que j'avais achetée à 150.000 il y a sept ans », commente un usager à l'adresse à son voisin déçu d'avoir acheté la même marque à 35.000 : le groupe ne cesse de tomber en panne trois mois après l'achat.

Améliorer la qualité

Mais certains de ces importateurs cherchent la satisfaction de la clientèle. Ils ramènent parfois des produits, certes contrefaits, mais pas de trop mauvaise qualité. « J'ai sollicité, auprès de mon fabricant, la marque Nikkei dans une version plus adaptée aux routes du pays : la version asiatique ne tenait pas le coup », explique Kalousi Gbobgoni, un fournisseur de pneus importés de Dubaï, ville du nord-est de la côte des Émirats arabes unis. Paradoxalement, les contrefacteurs

gagnent alors à améliorer leurs produits.

Malgré tout, beaucoup n'ont pas le choix : « Avec mon revenu faible, je ne pouvais pas m'acheter une moto originale, mais grâce aux fournisseurs comme Sanya, Sanili... qui importent ces engins, je m'en suis procuré une à 350.000 » relate un enseignant, qui lorgnait sur une moto Yamaha à 600.000. Par ailleurs, certains clients, surtout ceux des milieux ruraux, s'y retrouvent quand ces fournisseurs importent des « marques locales » qui viennent elles aussi de... Chine ! Mais au lieu de ramener au pays des habits calqués sur les modèles de grands couturiers européens ou japonais, re-griffés « Calvin Clair », ils demandent que soient placés sur les habits quelques portraits des musiciens américains comme Lil Wayne ou T.Y... « Mes clients préfèrent acheter des pantalons et T-shirts où sont imprimés les stars de la musique américaine », constate un commerçant du grand marché d'Adawlato.

Journée de l'enfant africain

Comment défendre les enfants handicapés ?

Le Togo va se joindre à la communauté internationale à partir du 26 juin pour célébrer la journée de l'enfant africain. Ceci, à travers diverses manifestations qui seront organisées pour notamment vulgariser les instruments nationaux et internationaux de protection de l'enfant handicapé et promouvoir une meilleure compréhension des implications pratiques des différentes obligations qu'ils comportent ; identifier des mécanismes et stratégies efficaces de prévention, de dépistage précoce du handicap, et d'inclusion sociale des enfants handicapés

Des millions d'enfants vivent avec un handicap en Afrique. Pour la Journée de l'enfant africain 2012, placée sous le thème : « Les droits de l'enfant handicapé : le devoir de protéger, de respecter, de promouvoir et de réaliser », l'UNICEF demande aux familles, aux communautés et aux gouvernements de tout le continent de protéger ces enfants de la violence, de la discrimination et de l'abandon et de leur donner accès aux services dont ils ont besoin pour grandir en bonne santé et atteindre leur plein potentiel.

Selon l'UNICEF, les informations recueillies dans les pays laissent à penser que 5 à 10 pour cent de tous les jeunes Africains grandissent avec des handicaps. Les principales causes, en plus des maladies génétiques ou de complications lors



de l'accouchement, en sont la poliomyélite, la rougeole, la méningite et le paludisme cérébral, ainsi que des soins prénatals et post-natals insuffisants et une mauvaise alimentation entraînant un retard de croissance. À ce jour, 25 des 55 pays africains n'ont toujours pas ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées, laquelle stipule que les enfants handicapés ont le droit d'être protégés contre toute forme de discrimination et contre la violence, et qu'ils doivent avoir accès à l'éducation et aux services de santé. Tout État signataire s'engage à promouvoir l'égalité des chances pour les handicapés.

Le rapport mondial sur le handicap publié en 2010, conjointement par l'Organisation Mondiale de la Santé et la Banque Mondiale, estime que plus d'un milliard de personnes vivent avec

un handicap, soit environ 15% de la population mondiale, avec un taux de prévalence élevé dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. La même source fait état d'un taux de handicap infantile pouvant aller jusqu'à 12,7% dans lesdits pays. Cependant, comme pour les adultes handicapés et indépendamment des causes de leurs déficiences (maladies, pratiques traditionnelles, pauvreté...), les enfants handicapés font souvent face au non respect de leurs droits humains. Aussi sont-ils souvent victimes de discrimination et de marginalisation, ne bénéficiant pas toujours d'une éducation et d'une formation professionnelles appropriées pour accéder plus tard au marché de l'emploi, vivre de façon indépendante. En outre, le non respect de la législation en vigueur à l'égard des handicapés en général, et des enfants en particulier, dans divers domaines de la vie sociale, ne facilite pas toujours la reconnaissance de leur dignité. Au-delà de cette commémoration, il s'agit pour les Etats Africains préoccupés par le bien-être de leurs enfants et partant, du devenir du continent, de marquer un temps d'arrêt pour faire le point sur une situation de violation des droits de l'enfant et de prendre des mesures appropriées afin d'assurer davantage son mieux-être. C'est ce qui exprime le choix d'un thème de réflexion différent d'une année à l'autre par l'Union Africaine.

En rappel, la journée de l'enfant africain est organisée chaque année depuis le 16 juin 1991. C'est en souvenir du massacre de centaines d'enfants lors d'une marche pour leurs droits à Soweto (Afrique du Sud) par le pouvoir de l'apartheid le 16 juin 1976.

Loterie Nationale Togolaise**COMMENTAIRE DU TIRAGE N°181 DE LOTO KADOO DU 08 JUIN 2012**

Le tirage de Loto Kadoo auquel la LONATO procéda ce vendredi 15 juin 2012 porte le **N°182** et conformément aux règles de ce jeu, il se fera directement avec bonus, car les deux précédents tirages se sont faits sans bonus.

Dame chance a été particulièrement généreuse avec les parieurs de la LONATO lors du tirage N°181 de Loto Kadoo. En effet plusieurs gros lots ont été recensés dans plusieurs villes du pays.

A **ATAKPAE**, les opérateurs, **2034, 7104 et 7102** ont enregistré respectivement un lot de **500.000F CFA**, un gros lot de **1.250.000F CFA** et un maxi gros lot de **5.000.000F CFA**.

La ville de **SOKODE** n'est pas en reste, avec un lot de **750.000F CFA** répertorié sur le point de vente **1205**.

A **LOME** également, c'est un lot d'un montant de **750.000F CFA**, remporté auprès de l'opérateur **7982** qui a fait la joie d'un nos parieurs.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A VOUS TOUS !!!

LOTO KADOO**Résultats du tirage N°182 de Loto Kadoo du Vendredi 15 Juin 2012**

Numéro de base

30

15

81

27

08

Numéros bonus

42

01

LOTTO DIAMANT**Résultats du tirage N° 592 de Lotto Diamant du lundi 18 Juin 2012**

Numéro de base

**

**

**

**

**



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.